

APPEL À CHERCHEURS 2018-2019

- **Chargés de recherche documentaire (CRD)**
- **Chercheurs et musiciens chercheurs associés ou invités de la BnF**
- **Chercheur invité du Comité d'histoire de la BnF**
- **Chercheur invité Fondation Louis Roederer**

Sommaire

I. CHERCHEUR ASSOCIE, CHERCHEUR INVITE, QUELLES DIFFERENCES ?	7
<i>Chercheur associé ou musicien chercheur associé</i>	7
Chercheur associé	7
Musicien chercheur associé	7
<i>Chercheur invité</i>	8
Chercheur invité Fondation Louis Roederer (dans la limite de 1 par an)	8
Chercheur invité Comité d'histoire de la BnF	8
Chercheur invité BnF (dans la limite de 2 par an)	8
II. COMMENT REpondre A L'APPEL A CHERCHEURS ?	9
<i>Critères d'éligibilité</i>	9
<i>Élaboration de votre projet de recherche</i>	9
<i>Éléments du dossier de candidature</i>	9
<i>Sélection des candidatures</i>	9
III. SUR QUELS SUJETS DE RECHERCHE PORTER SA CANDIDATURE ?	11
Axe 1 : Etudes historiques du Comité d'Histoire de la Bibliothèque nationale de France	11
1. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale	11
2. La Bibliothèque nationale pendant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)	12
3. De la Seconde Guerre Mondiale au projet de François Mitterrand : la Bibliothèque nationale de 1945 à 1988	12
4. Histoire de « La Joie par les livres : 1963-2007 »	13
5. Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique	13
6. Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale	13
7. Histoire de la constitution des collections orientales du département des Manuscrits	14
Axe 2 : Etudes sur la photographie et l'histoire de la photographie	15
8. Fonds du collectif du Bar Floréal <u>BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER</u>	15
9. Etude biographique sur le photographe Pierre Ambroise Richebourg (1810-1875) <u>BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER</u>	15
10. "Explorateurs-photographes en Afrique (1875-1914) : pratiques de terrain, collecte, réception et usages des images à partir de la collection photographique de la Société de géographie (tirages papier et vues sur verre)" <u>BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER</u>	16
Axe 3 : Etudes et valorisation des collections	16
<i>Le multimédia</i>	16
11. Les pratiques commémoratives et mémorielles au travers de la Grand Guerre sur le web	16
12. L'édition pédagogique multimédia	17
13. L'édition vidéoludique française des premiers temps	18
14. Les débuts de l'écriture interactive	18
<i>Images et iconographie</i>	18
15. Les cinéphilies à l'heure d'Internet	19
16. Décors et costumes de music-hall dans l'entre-deux-guerres	19
17. La mode et l'Opéra de Paris	19
18. <i>Roma triumphans</i> . Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture	20
19. Les armoriaux peints manuscrits du département des Manuscrits (XV ^e -XVIII ^e siècles)	20
20. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse	20
21. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920	20
22. Les magazines de <i>comics</i> édités en France, à partir du don Marvel	21
23. Les artistes et le livre pour enfant au XX ^e siècle	21
<i>Sons et musicologie</i>	21
24. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF	21
25. La collection Charles Cros	22
26. Les échanges culturels musicaux dans l'entre-deux-guerres à travers les archives de l'Association française d'action artistique (AFAA) (1922-1946)	22
27. Cinquante ans de renouveau de la musique baroque à travers les archives d'interprètes et de musicologues	23
28. Genres et répertoires musicaux à travers le dépôt légal du XIX ^e siècle	23
<i>Dits et écrits</i>	24
29. Littérature française en ligne	24
30. Les Carnets de Georges Lemoine	25
31. Un guide numérique des sources de l'éducation populaire à la BnF	25
32. La collection des manuscrits khmers	26

33. La diffusion de la science dans la presse quotidienne au prisme des données	26
34. Les collections de presse en yiddish des années 1880 à la fin des années soixante conservées à la Bibliothèque nationale de France	27
IV. ANNEXES	28
<i>Comparatif des conditions d'accueil des chercheurs individuels à la BnF</i>	<i>28</i>
<i>Contacts utiles</i>	<i>29</i>
<i>Calendrier de l'appel à chercheurs 2018-2019</i>	<i>30</i>

La recherche constitue une des missions de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Selon le décret relatif à sa création, elle « conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge »¹. Cette mission de recherche se déploie au travers de nombreux programmes de recherches. Chercheurs, structures de recherche et universités, identifient ainsi la Bibliothèque à un lieu de co-construction des savoirs. L'**appel à chercheurs** est désormais bien ancré dans le paysage de la recherche. Il permet à la Bibliothèque de tisser des liens étroits avec les doctorants et de jeunes chercheurs qui représentent l'avenir de la recherche. En retour, il leur offre, à partir d'un sujet qu'ils proposent spontanément ou que la Bibliothèque leur suggère dans ce dossier, un accès au cœur de ses collections, assorti de divers avantages, dont des bourses.

Le programme **appel à chercheurs** s'inscrit dans une forme de continuité avec l'accueil régulier d'anciens élèves de l'École normale supérieure. Le statut de ces normaliens a évolué. Pensionnaires affectés à la Bibliothèque en 1978, ils sont devenus **Chargés de recherches documentaires (CRD)** par décret en 1984. Le contrat de CRD est un contrat doctoral réservé aux normaliens agrégés de moins de 27 ans. Il consiste en un service d'enseignement de 96 heures par an dans un établissement d'enseignement supérieur (université) complété par 400 heures par an dans un organisme documentaire comme la BnF.

Chaque année universitaire, une dizaine de nouveaux chercheurs ou musiciens-chercheurs associés rejoignent la Bibliothèque pour créer une communauté pluridisciplinaire. L'accueil des chercheurs leur permet de travailler en étroite collaboration avec le personnel scientifique. Cette collaboration participe de la socialisation des jeunes chercheurs dans les structures de recherche de l'établissement ou au sein du Comité d'histoire de la Bibliothèque, qui œuvre à la conservation et à la valorisation de la mémoire de la Bibliothèque depuis 1999. Ce cheminement est d'autant plus intéressant que le Comité d'histoire est largement ouvert aux experts universitaires comme Pascal Ory ou Jean-Yves Mollier.

Les chercheurs associés ou invités interviennent à différents moments dans le traitement des collections et fonds de la Bibliothèque. Leur apport peut être direct dans le classement d'un fonds, dans l'établissement d'une bibliographie. Ces travaux scientifiques sont restitués sous la forme de publications sur les fonds ou collections traités. Tandis que la publication s'impose comme une nécessité absolue dans la carrière du chercheur, la collaboration entre chercheurs et personnel scientifique de la Bibliothèque renforce les opportunités de publication. La Bibliothèque attache une importance particulière à la forme des publications des recherches qu'elle soutient en promouvant l'*open access* qui permet aux chercheurs d'élargir leur lectorat au-delà de l'horizon traditionnel de leurs pairs. À côté des publications scientifiques, d'autres restitutions des recherches sont encouragées comme des journées d'étude ou des expositions.

Les chercheurs invités et associés à la BnF sont un apport important à l'institution qui offre en retour une expérience professionnalisante. Les rôles et les positions entre chercheurs d'une part et conservateurs d'autre part, s'en trouvent déplacées. L'**appel à chercheurs** est une invitation faite à tous les chercheurs pour une immersion dans l'environnement recherche de la Bibliothèque nationale de France.

¹ Décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France, [En ligne] <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000545891>> [consulté le 02 septembre 2014].

I. Chercheur associé, chercheur invité, quelles différences ?

Tous les chercheurs bénéficient des éléments suivants :

- un contrat formalisant leur relation avec la Bibliothèque, représentée par sa présidente ;
- un accompagnement personnalisé dans les collections à travers un référent scientifique à la Bibliothèque nationale de France ;
- la gratuité des titres d'accès ;
- un crédit pour des travaux de photocopie, un soutien pour la reproduction photographique des documents liés à ses travaux ;
- une messagerie électronique en @bnf.fr et d'un compte relié à la base de production de la Bibliothèque ;
- d'éventuels frais de missions de recherche ;
- une possibilité de publier les résultats de leurs travaux dans la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, après avis du comité de rédaction
- une possibilité de bénéficier d'un soutien de coédition.

En retour, les chercheurs doivent communiquer à la Bibliothèque et à son conseil scientifique les résultats de leur recherche deux fois par an.

À partir de cette base commune, il existe différents statuts.

Chercheur associé ou musicien chercheur associé

Chercheur associé

- son statut est bénévole ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2018 ;
- il réside en France métropolitaine ;
- il est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français en niveau recherche (master 2 ou doctorat) ;
- son sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre universitaire, en accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'enseignement supérieur ;
- son contrat est de 1 an, renouvelable 2 fois.

Musicien chercheur associé

L'appel à musiciens chercheurs est destiné aux étudiants des cycles supérieurs d'enseignement de la musique, dans le cadre de conservatoires, académies ou universités. En lien avec une recherche universitaire ou un enseignement supérieur de musique, l'appel à musiciens chercheurs leur propose des travaux sur les collections musicales de la Bibliothèque et les moyens de les valoriser, notamment au travers de concerts inscrits dans son cycle des « Inédits de la BnF ». Les candidats peuvent également proposer des sujets de recherche, à leur initiative.

Le catalogue général de la Bibliothèque offre désormais l'accès à l'ensemble de l'édition musicale diffusée en France depuis la fin du XVIII^e siècle, laissant apparaître de multiples pistes de recherche. Il est ainsi permis d'enrichir et de compléter les chapitres officiels et les genres reconnus de l'histoire de la musique d'œuvres et compositeurs négligés jusque-là, ou encore d'aborder des catégories minorées dans les travaux musicologiques ou la pratique musicale. À ce titre, il convient de citer les répertoires adaptés à des configurations instrumentales et vocales particulières dans le domaine de la musique de chambre, comme le quatuor à cordes, ou dans le champ de la musique vocale, comme des œuvres vocales soutenues par d'autres formations que le piano. Il faudrait ajouter tous ces genres dits « médiocres » ou ces répertoires « conjoncturels », sous-estimés ou oubliés tels l'opéra-comique et l'opérette, la romance, la chanson, les arrangements et les parodies.

- son statut est bénévole ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2018 ;
- il réside en France métropolitaine.
- il est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire) français en niveau recherche (master 2 ou doctorat) ;
- son sujet de recherches est défini, pour la part des travaux effectués à la bibliothèque et pour la part correspondant au cadre de l'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire), en

- accord avec le directeur du département d'accueil et le directeur de recherche dans l'établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire) ;
- l'une des restitutions de son travail de recherche est de produire un concert dans le cadre des « inédits de la BnF », une manifestation qui se veut une invitation à la découverte de répertoires oubliés ou méconnus ;
 - son contrat est de 1 an.

Chercheur invité

Chercheur invité Fondation Louis Roederer (dans la limite de 1 par an)

La Maison de Champagne Louis Roederer s'est associée depuis 2006 à la BnF pour encourager des travaux de recherche sur les collections de la Bibliothèque dans le domaine de la photographie. Elle finance à ce titre, à travers la **Fondation Louis Roederer**, l'attribution annuelle d'une bourse de 10 000 euros pour un travail de recherche sur la photographie. Le sujet de recherche proposé doit impérativement concerner la photographie, sous ses différents aspects : histoire, techniques, supports, création, philosophie, sociologie, et trouver un écho dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, et ce, dans les différents départements concernés par la photographie. La **Fondation Louis Roederer**, créée en février 2012, bénéficie de la distinction républicaine de « Grand Mécène de la Culture ». Elle est présidée par Frédéric Rouzaud et Michel Janneau en assure le secrétariat général.

- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements, après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2019.
- son allocation ne peut être versée que pour une seule année.

Chercheur invité Comité d'histoire de la BnF

Le Comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France a été créé en mars 1999, à l'instigation de la direction des Collections, afin de conserver, de mettre en valeur et de partager la mémoire commune de l'institution. Il suivait l'exemple d'autres comités d'histoire déjà créés, et notamment celui du comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication (arrêté du 11 mars 1993). Le Comité d'histoire de la BnF se veut un espace de dialogue et de travail partagé entre les bibliothécaires et les historiens dans la diversité de leurs approches.

- il perçoit une allocation de 2.500 à 10.000 euros en fonction de son sujet de recherche et de sa durée de résidence. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet d'un seul versement, après évaluation de la recherche entreprise, au cours de l'année 2019.
- son allocation ne peut être versée que pour une seule année.

Chercheur invité BnF (dans la limite de 2 par an)

- il est chercheur associé depuis au moins un an à la Bibliothèque ;
- il est âgé de moins de 35 ans au 01/01/2018 ;
- il perçoit une allocation de 10 000 euros. Le soutien financier dont bénéficiera le chercheur invité fera l'objet de deux versements au cours de l'année 2019 ;
- son allocation ne peut être versée que pour une seule année.

II. Comment répondre à l'appel à chercheurs ?

Critères d'éligibilité

En fonction du type d'accueil dont vous souhaitez bénéficier, veuillez vérifier que votre situation correspond aux critères d'éligibilité fixés.

Élaboration de votre projet de recherche

Vous devez vous demander si votre projet est suffisamment développé. Pour élaborer votre projet de recherche, connaître les fonds sur lesquels vous allez travailler, n'hésitez pas à prendre contact avec les directeurs de département concernés (voir la page « contacts utiles »).

Éléments du dossier de candidature

Les candidatures sont à formuler directement sur le site dédié [sciencesconf.org](https://aacbnf2018.sciencesconf.org) à l'adresse suivante : [https://aacbnf2018.sciencesconf.org/](https://aacbnf2018.sciencesconf.org) Les dossiers de candidature doivent réunir :

- Fiche de candidature complétée ;
- Curriculum vitae ;
- Liste des publications du candidat ;
- Présentation du sujet de recherche proposé (4 pages maximum)

Et

- Projet de valorisation envisagé (2 pages maximum) pour les candidats à une bourse de recherche de la Fondation Louis Roederer.

En option

- une lettre de présentation de la part d'une personnalité qui peut apprécier les travaux du candidat et le recommander (2 au maximum).

Pour toute information relative à la soumission de votre candidature, merci de contacter la Bibliothèque à l'adresse suivante : regis.stauder@bnf.fr

Sélection des candidatures

1. Les demandes qui satisfont les critères d'admissibilité sont communiquées au département de collections susceptible d'accueillir le chercheur.
2. Le département exprime un avis sur les dossiers de candidature qui lui sont soumis, en recommandant ou non l'examen à la commission de sélection.
3. Les dossiers recommandés par les départements sont examinés par une commission sélection. La commission est composée des membres suivants :
 - le président du conseil scientifique de la BnF ou son représentant ;
 - la directrice générale ;
 - le directeur des collections ;
 - le délégué à la stratégie et à la recherche ;
 - l'adjointe au directeur des services et des réseaux.

et pour la bourse Louis Roederer :

- le mécène ou son représentant ;
- une personnalité du monde de la recherche ou de la culture.

Les dossiers seront examinés par la commission selon les critères suivants :

- La pertinence du projet de recherche par rapport aux collections de la Bibliothèque et son intégration à l'écosystème de la recherche de la Bibliothèque ;
- Le potentiel de valorisation des collections et du projet de recherche ;
- La clarté et l'exhaustivité de la proposition de recherche ;
- L'originalité, la créativité, l'innovation qu'apporte le projet de recherche ;

- La capacité du candidat à se projeter dans une programmation pluriannuelle de son travail ;
- La capacité du candidat à exécuter son projet de recherche, évaluée à travers la pertinence de sa formation universitaire, de ses compétences linguistiques, et de ses publications ;
- La qualité de ses recommandations.

III. Sur quels sujets de recherche porter sa candidature ?

L'appel à chercheurs de la BnF est ouvert à tout type de sujet ayant trait aux collections de la Bibliothèque. Les candidats à l'appel à chercheurs ne doivent donc pas hésiter à proposer à la Bibliothèque des sujets de recherches dans leur discipline.

Afin d'éviter la dispersion des travaux, la Bibliothèque a défini trois axes de recherche.

Le premier axe est celui des recherches proposées par le Comité d'histoire de la BnF sur l'histoire de la Bibliothèque. Le second axe est celui qui correspond à l'étude de la photographie et de son histoire, une thématique soutenue par la Bourse de recherche de la Fondation Louis Roederer. Le troisième est celui des collections et de leur valorisation.

Encore une fois, la liste de sujets présentés ici, notamment pour l'axe 2 et 3, n'est pas exclusive et doit se lire comme un ensemble de suggestions de recherches.

Axe 1 : Etudes historiques du Comité d'Histoire de la Bibliothèque nationale de France

Cet axe réunit les sujets concernant l'histoire de la Bibliothèque. L'histoire de la Bibliothèque est aujourd'hui bien connue, du moins jusqu'en 1800, grâce à la somme de Simone Balayé, *Histoire de la Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève : Droz, 1988.

La Bibliothèque considère qu'il est de son devoir de favoriser toute recherche sur son passé et d'encourager la préservation de sa mémoire. Afin d'approfondir et de prolonger ce travail fondateur, la Bibliothèque s'est dotée d'un Comité d'histoire en 1999 avec l'objectif d'étudier sa propre histoire, de réfléchir sur sa mémoire et de valoriser l'ensemble des travaux dont elle fait l'objet sur un [site web dédié](#). Ce Comité d'histoire est doté d'un Conseil scientifique composé de personnalités spécialisées dans l'histoire culturelle.

Les sujets de recherche proposés dans ce dossier sur l'histoire de la Bibliothèque, le sont par son Comité d'histoire. Ils sont choisis en fonction des priorités accordées à ses projets. Les thématiques relèvent de l'histoire administrative, de l'histoire de ses publics et des usages, de l'architecture, des collections, du personnel, des traitements bibliothéconomiques (classification, conservation, numérisation)..., sans oublier les questions de représentations sociales. L'approche des travaux du Comité d'histoire sont volontiers pluridisciplinaires et comparatifs avec des mises en perspective globales sur l'institution bibliothèque. Si le périmètre chronologique envisagé est lui aussi très vaste, l'accent est d'abord mis sur l'histoire contemporaine qui reste encore peu étudiée, malgré l'existence de nombreuses sources archivistiques prêtes à être exploitées. Afin de favoriser la réalisation de ces travaux de recherche, le Comité d'histoire est doté d'un budget de recherche de 10.000 € par an qu'il ventile sur différents projets en fonction de leur ampleur et de leur durée (3, 6 ou 12 mois).

1. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale

Après avoir été reçu à l'agrégation d'histoire en 1911, Julien Cain (1887-1974) suit les cours de l'École du Louvre. Blessé pendant la première guerre mondiale, il travaille, de 1917 à 1927, au service de documentation étrangère commun aux ministères de la Guerre et des Affaires étrangères puis devient directeur de cabinet de Fernand Bouisson. En 1923, il épouse Lucienne Mayer. Nommé administrateur de la Bibliothèque nationale en 1930, il est révoqué de ses fonctions en 1940, arrêté en 1941, interné à la prison de la Santé puis au fort de Romainville et déporté à Buchenwald. Le 11 avril 1945, il retrouve son poste d'administrateur de la Bibliothèque nationale. Il participe à la création de l'Unesco et est nommé directeur des Bibliothèques de France et de la Lecture publique en 1946. Membre de nombreux conseils, groupes de travail ou associations, il est également président de la Caisse nationale des Lettres et du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale. En 1952, il est élu membre de l'académie des Beaux-Arts. Après son départ à la retraite de son poste d'administrateur de la Bibliothèque nationale et de directeur des Bibliothèques de France et de la lecture publique, il devient conservateur du musée Jacquemart-André.

Volumétrie : le fonds Julien Cain conservé au département des Manuscrits comprend 120 boîtes et est actuellement divisé en deux parties :

- Don 28423 comprenant 54 boîtes : cette partie est à classer et à inventorier. Tous les textes, articles, préfaces ne sont pas identifiés. Il y a également un travail de classement à effectuer car un même texte peut comporter plusieurs versions. Il y a une très riche correspondance à dépouiller et à inventorier, qui s'étend principalement de la fin des années 1930 au début des années 1970. Julien Cain a été en relation avec de nombreuses personnalités, dans les domaines les plus divers,

que ce soit la littérature (Jean Cassou, André Maurois, Jean d'Ormesson, ...) les arts (André Dunoyer de Segonzac, Gisèle Freund), ou encore la politique. Mais il faut citer aussi ses liens avec de grands professeurs de médecine (Robert Debré, Henri Mondor, Louis Pasteur Vallery-Radot), des spécialistes de la littérature (Théodore Besterman, Jean Pommier), des diplomates, des directeurs de revues et des journalistes, des directeurs de théâtre (Pierre Descaves, Jacques Hébertot) et, naturellement, beaucoup de directeurs de bibliothèques, de musées, d'organismes culturels, tant français qu'étrangers, ainsi que des conservateurs de la Bibliothèque nationale. Quelques lettres sont adressées à Lucienne Cain.

- Dons 86-14, 86-23 et 86-36. 66 boîtes : cette partie comprend surtout des papiers provenant des organismes auxquels J. Cain a appartenu et a été classée en 2008.

Ces documents sont à étoffer avec d'autres sources très variées comme celles conservées aux Archives nationales (notamment les archives du ministère de tutelle de la Bibliothèque, en charge de l'éducation nationale).

Quand la première partie aura été classée, il y aura des fusions à faire avec la partie déjà classée, concernant notamment la Commission d'histoire de la déportation ainsi que la correspondance.

Pistes de recherche : La première période (1930-1940) avant le départ de Julien Cain en camp de concentration, semble la plus novatrice de cette administration de près de trente ans, ce qui sera à vérifier et analyser. On pourra développer plusieurs domaines de recherche comme les réformes dans la gestion administrative introduites par Julien Cain, la relation de l'administrateur avec ses équipes, la politique vis-à-vis des publics, la pratique des acquisitions, points qui seront à éclairer par une étude des cercles intellectuels que fréquentait l'administrateur, les échanges internationaux avec les pays étrangers et les colonies françaises...

Contact : Marie Galvez, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 8069, marie.galvez (arobase) bnf (point) fr

2. La Bibliothèque nationale pendant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)

La Seconde Guerre Mondiale représente une période encore assez peu étudiée de l'histoire des bibliothèques, si l'on excepte l'ouvrage de Martine Poulain "Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation" (Paris, Gallimard, 2008). A la Bibliothèque nationale, l'époque est à la fois troublée et riche d'innovations. Elle est d'abord marquée par l'arrestation puis la déportation de l'administrateur en place depuis 1930, Julien Cain, remplacé par Bernard Fay (1940-1945). Comme toujours en période de conflit, les questions de personnel, de sécurité des collections, d'évacuations, reviennent au premier plan tandis que l'établissement s'efforce de continuer à proposer un service de qualité à ses nombreux lecteurs, et ce en dépit des difficultés que rencontre le dépôt légal dans une France divisée entre zone libre et zone occupée. Cependant, malgré ces temps troublés, la Bibliothèque parvient à mettre en place des réformes, à créer des départements comme le département de la Musique ou à poursuivre des travaux de rénovation, au département des Estampes, par exemple.

Il s'agira pour le chercheur de repérer les sources existant à la BnF (archives administratives et des départements spécialisés) mais aussi dans d'autres institutions (Archives nationales) sur cette période de l'histoire de la Bibliothèque. Ce repérage donnera lieu à la rédaction d'un état des sources, le plus complet et exhaustif possible, d'une bibliographie du sujet et d'un court mémoire sur les premières découvertes et conclusions observées au fil des recherches.

Sources : BnF (archives administratives et des départements spécialisés) - Archives nationales (archives des ministères principalement)

Pistes de recherche et attendus : repérage des sources - rédaction d'un état des sources - bibliographie du sujet - premières conclusions.

Calendrier : étude sur 3 mois.

Contact : Marie Galvez, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 8069, marie.galvez (arobase) bnf (point) fr

3. De la Seconde Guerre Mondiale au projet de François Mitterrand : la Bibliothèque nationale de 1945 à 1988

Cette période charnière qui se situe entre deux grands moments de l'histoire de l'établissement, le second conflit mondial et la création du site de Tolbiac, demeure méconnue et n'a fait l'objet d'aucune étude très approfondie si l'on excepte les chapitres qui lui sont consacrés dans la somme *Histoire des bibliothèques françaises* (4 tomes, Paris, Promodis, 1988-1992). Elle correspond à la deuxième partie de l'administration de Julien Cain, de retour de déportation, remplacé en 1964 par Etienne Dennery (puis par les administrateurs Georges Le Rider, Alain Gourdon, André Miquel, et enfin Emmanuel Le Roy Ladurie). L'époque est marquée par un manque de moyens humains et financiers, situation héritée de la guerre mais qui s'installe dans les décennies

suivantes tandis que la Bibliothèque doit faire face à un nombre croissant de lecteurs et à une augmentation de la production imprimée, et donc du dépôt légal, que les bâtiments de la rue de Richelieu peinent à accueillir. C'est dans ce contexte qu'intervient l'annonce présidentielle de François Mitterrand en 1988.

Il s'agira pour le chercheur de repérer les sources existant à la BnF (principalement le fonds du secrétariat général de l'établissement) et dans d'autres institutions (Archives nationales, fonds du ministère de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Direction du Livre et de la Lecture), de rédiger un état des sources le plus complet et le plus exhaustif possible, une bibliographie et un mémoire sur les conclusions observées au cours des recherches. Compte tenu du caractère contemporain de la période, le recours aux témoignages oraux sera nécessaire.

Sources : BnF (fonds du secrétariat général de l'établissement) - Archives nationales (archives des ministères de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Direction du Livre et de la Lecture)

Pistes de recherche et attendus : repérage des sources - rédaction d'un état des sources - bibliographie du sujet - conclusions.

Contact : Marie Galvez, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 8069, marie.galvez (arobase) bnf (point) fr

4. Histoire de « La Joie par les livres : 1963-2007 »

Étude historique de l'action d'une association pilote pour le développement de la littérature de jeunesse en France, de ses acteurs et soutiens : la Joie par les Livres, de 1963 jusqu'à son rattachement à la BnF en 2007. Le chercheur aurait à travailler à partir du fonds d'archives des associations Joie par les Livres, Amis de la Joie par les Livres, et du service qui en est issu et a fonctionné de 1971 à 2007.

Volumétrie : 250 mètres linéaires d'archives de l'association et du service. À consulter également : les Papiers Natha Caputo (notes critiques, collections données, traductions réalisées...).

Pistes de recherche : Étude des acteurs et des réseaux relationnels (rapports avec l'ABF, la Bibliothèque nationale...); le travail de communication et d'événementiel autour de ce projet; l'influence des techniques et idées américaines. Une étude sociale et urbaine locale est aussi pertinente.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

5. Les publics de la Bibliothèque nationale : approche historique

Au service d'abord de la communauté restreinte des érudits et lettrés, les bibliothèques s'ouvrent peu à peu à un public plus nombreux et plus varié, en réponse aux mutations politiques, sociales et culturelles. La science bibliothéconomique émerge et, en son sein, la question de la lecture publique. Bien que la première bibliothèque française n'ait pas eu – et ce depuis son origine en raison de son mission de dépositaire de la collection patrimoniale française de référence – la nécessité impérieuse de se définir par rapport à un ou des publics prédéfinis pour exister, puisqu'elle englobait dans ses missions les publics présents et futurs, elle n'a cessé cependant de réfléchir et de s'adapter à des publics qui évoluaient, en son sein et autour d'elle. En effet, à côté des lecteurs savants, des lecteurs atypiques, catégorie mouvante se tournant vers la bibliothèque « de dernier recours », comme des lecteurs « de tout venant », utilisateurs au XIX^e siècle d'une salle B, ancêtre de la Bibliothèque Haut-de-jardin, ont franchi le porche du 58 rue de Richelieu.

Volumétrie : à préciser suivant le sujet de recherche retenu.

Pistes de recherche : Plusieurs recherches ont déjà été réalisées, qui constitueront une bibliographie initiale. Le chercheur devra définir une problématique intéressante en fonction de la chronologie retenue : par exemple, - émergence et développement de la notion de grand public ; - recensement des lecteurs illustres de la Bibliothèque nationale à travers des témoignages littéraires, correspondances, etc. ; - lecteurs étrangers ; analyse des guides et règlements intérieurs...

Contact : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

6. Histoire des femmes à la Bibliothèque nationale

L'histoire des femmes à la Bibliothèque nationale se lit en filigrane de nombreuses études historiques menées sur telle ou telle époque, mais aucune étude d'envergure n'a encore été lancée sur le sujet au-delà de quelques articles biographiques consacrés à quelques personnalités marquantes, lectrices ou membres du personnel de la Bibliothèque. La richesse des archives de la Bibliothèque sur ce thème ne cesse toutefois d'être prouvée et se prête à tous types de recherches,

de l'approfondissement d'une thématique particulière jusqu'à une grande synthèse originale, sans exclure aucune discipline ni méthodologie.

Les sources permettent de dégager une périodisation caractéristique de la féminisation dans les institutions publiques et de la société française : les premières ouvrières des ateliers de restauration du Second Empire, les premières lectrices, la première femme directeur de département (Myriam Foncin nommée en 1942 à la tête du département des Cartes et plans), la rupture du plafond de verre et l'accès aux fonctions de direction et d'administration générale.

La spécificité de la BnF aujourd'hui peut également constituer une piste d'intérêt, avec un recrutement des agents largement indifférent au sexe dans l'attribution des affectations, magasiniers porteurs de charges y compris. Aux échelons supérieurs de l'organigramme, l'établissement public présente un management supérieur presque absolument équilibré entre hommes et femmes depuis le niveau des chefs de service : est-ce une caractéristique de la Bibliothèques ou des bibliothèques, des établissements culturels en général, un modèle transposable dans d'autres institutions ?

Volumétrie : à préciser en fonction de la problématique retenue.

Pistes de recherche : Pouvant s'inspirer de domaines aussi variés que la bibliothéconomie et l'histoire des bibliothèques, mais aussi la sociologie et les études de genre, cette recherche pourra également s'appuyer dans un premier temps sur les travaux antérieurs consacrés à la Bibliothèque (thèses, mémoires, articles), qui permettront de constituer une indispensable bibliographie commentée. Le recours aux archives administratives (dont les rapports annuels et les études internes sur les emplois et les personnels), aux archives orales, mais aussi aux publications (catalogues ou expositions dirigées par des conservatrices, récits de lectrices, réseaux sociaux...) devrait assurer une visibilité forte aux résultats obtenus : publications, présentations en lien avec le comité d'histoire de l'institution, éventuellement valorisation d'une partie des sources par la numérisation.

Contact : Anne Pasquignon, adjointe au directeur des collections pour les questions scientifiques et techniques.

Tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

7. Histoire de la constitution des collections orientales du département des Manuscrits

Les débuts des collections orientales remontent au règne de François I^{er} (1515-1547). Les principaux enrichissements datent du règne de Louis XIV et des confiscations révolutionnaires.

Tout au long du XIX^e siècle, les accroissements restent importants, s'effectuant par achat de collections ou de parties de collections auprès de particuliers, ou par l'intermédiaire de libraires, tel Benjamin Duprat. Parmi les plus remarquables, on peut citer l'achat en 1833 de la collection de manuscrits arabes, persans, turcs, coptes... que Jean-Louis Asselin de Cherville (1772-1822) avait formée au Caire alors qu'il était vice-consul, ou encore, entre 1840 et 1848, l'acquisition de plusieurs milliers de volumes chinois, japonais ou mandchous issus des collections de Jules Klaproth (1783-1835), mais surtout de celles de Stanislas Julien (1797-1873), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, nommé conservateur adjoint au département des Manuscrits en 1840 où il sera chargé jusqu'à sa mort du catalogue et de la conservation du fonds chinois.

Deux acquisitions exceptionnelles marquent la fin du XIX^e siècle : la collection de manuscrits mexicains de Joseph-Marie Aubin et celle de manuscrits turcs, arabes et persans de Charles Schefer, diplomate à Istanbul.

L'acquisition la plus extraordinaire reste, en 1910, celle des documents rapportés par Paul Pelliot. Pour le XX^e siècle, il faut encore citer, parmi les plus marquantes des acquisitions, le dépôt par l'Institut, en 1902, des 234 manuscrits éthiopiens qu'Antoine d'Abbadie (1810-1897) ; l'achat en 1911 d'un important ensemble d'éditions xylographiques anciennes et de cartes géographiques provenant de la vente à l'Hôtel Drouot, des collections de Victor Collin de Plancy, pour leur grande majorité coréennes, mais aussi chinoises et japonaises ; le legs par Émile Senart (1928) de sa collection de manuscrits riche de 321 documents en sanscrit et de quelques autres en diverses langues de l'Asie du Sud ; l'acquisition en 1932 de la collection que le docteur Palmyr Cordier avait réunie en Inde ; l'entrée en 1935 de 370 manuscrits éthiopiens que la mission Dakar-Djibouti avait récoltés dans la région de Gondar ; l'achat en 1946 de la bibliothèque personnelle de Paul Pelliot.

L'histoire moderne et contemporaine de ces collections et enrichissements est encore à écrire.

Volumétrie : plusieurs milliers de manuscrits.

Pistes de recherches : histoire du livre et de l'écriture, histoire des bibliothèques, histoires des collections et des collectionneurs, histoire de la sinologie, histoire de l'orientalisme, histoire des orientalistes.

Axe 2 : Etudes sur la photographie et l'histoire de la photographie

Cet axe réunit les thématiques propres à la bourse de la Fondation Louis Roederer. Le département des Estampes et de la photographie propose ici à titre d'exemple un sujet qui pourrait être traité par un candidat. Les candidats à la Bourse de la Fondation Louis Roederer sont libres de proposer tout autre sujet de recherche relevant des thématiques de cet axe

Des photographies sont conservées dans de nombreux autres départements de la Bibliothèque (fonds photographiques de la Société de géographie au département des Cartes et plans, photographies dans les fonds du département des manuscrits, des arts du spectacle, ...). Les sujets de recherche peuvent concerner tous les aspects de la photographie à toutes époques : approche par auteur ou groupes d'auteurs, par genre ou domaine d'application, par procédé technique, par corpus ou fonds, par mode ou support de diffusion (par exemple histoire d'un magazine), ... Les approches qui relient la photographie à d'autres modes d'expression sont également appréciées. Les problématiques doivent s'appliquer de façon privilégiée aux collections conservées dans les différents départements de la BnF.

8. Fonds du collectif du Bar Floréal **BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER**

C'est en 2015 que les archives du collectif du Bar Floréal, regroupant quelques 15 000 documents (près de 10 000 tirages et diapositives, une centaine de livres, d'affiches, de notes, etc) ont intégré la collection du département des Estampes et de la Photographie. Le Bar Floréal est le premier collectif d'artistes réunissant photographes et graphistes à avoir été créé au début des années 80 en France. Il sera suivi ensuite par Tendance Floue, entre autres. Actif depuis 1985 et fermé en 2015 suite à une liquidation judiciaire, le Bar Floréal présentait au fil d'expositions et de publications les projets de ses membres désireux de faire de l'action sociale en utilisant la photographie comme un moyen de dialogue. L'engagement citoyen au fondement même de l'éthique artistique du Bar Floréal les a conduit à travailler autour de thématiques diverses telles que la modification du territoire, l'insertion des exclus, les foyers d'immigrés.

Ces travaux militants ont souvent été accompagnés d'atelier et de pratiques de restitution au plus près des populations photographiées.

Exposés au Carré Baudoin à l'été 2016 sous le titre « Un soir, j'ai assis la beauté sur mes genoux », les tirages produits durant les trente ans d'activité du Bar Floréal soulignaient les enjeux inhérents à une production où le regard collégial, traduisant l'urgence et la violence sociale mais aussi la douceur et la poésie du monde salvatrices, a permis de maintenir le juste équilibre entre une attitude purement documentaire et le reportage engagé.

Pistes de recherche : La recherche devrait permettre d'établir un recensement des tirages photographiques et de mettre en perspective ce fonds avec d'autres conservés dans nos collections en étudiant les points de similitudes et de divergences inhérents à la production et à la diffusion de tels travaux.

Contact : Sylvie Aubenas, Directrice du département des Estampes et de la photographie
Tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas (arobase) bnf (point) fr

9. Etude biographique sur le photographe Pierre Ambroise Richebourg (1810-1875) **BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER**

Figure majeure de la photographie n'ayant jamais fait l'objet d'aucune étude biographique, Pierre Ambroise Richebourg (1810-1875) verrait par ce travail de recherche son œuvre mieux connue et mieux évaluée. Opticien initié à la photographie par Daguerre et Vincent Chevalier, Richebourg a d'abord pratiqué le daguerréotype avant d'installer son atelier quai de l'Horloge à Paris à partir de 1841. On lui doit notamment l'idée de la photographie d'identité pour les passeports. Il a reçu de nombreuses commandes officielles sous le Second Empire dont le *Palais impérial de l'Élysée Napoléon*, réalisé vers 1864, le Palais du Luxembourg, les fêtes pour le baptême du prince impérial, le nouvel Hôtel Dieu, etc. La BnF a exposé plusieurs de ses albums lors de l'exposition *Des photographes pour l'empereur. Les albums de Napoléon III* qui s'est tenue en 2004. En ligne. URL : <http://expositions.bnf.fr/napol/grand/019.htm>

Pistes de recherche : recenser finement l'ensemble de l'œuvre de Richebourg à la BnF ainsi que dans les collections publiques françaises et jeter l'esquisse de sa biographie depuis ses débuts auprès de Daguerre.

Contact : Sylvie Aubenas, Directrice du département des Estampes et de la photographie
Tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas (arobase) bnf (point) fr

10. "Explorateurs-photographes en Afrique (1875-1914) : pratiques de terrain, collecte, réception et usages des images à partir de la collection photographique de la Société de géographie (tirages papier et vues sur verre)" **BOURSE DE RECHERCHE DE 10.000€ DE LA FONDATION LOUIS ROEDERER**

Les collections photographiques de la Société de géographie en dépôt à la BnF sont un des gisements iconographiques majeurs pour l'histoire des explorations. C'est dans le dernier quart du XIX^e siècle que se constitue le fonds photographique à partir de dons de voyageurs, explorateurs, membres de la Société. Non seulement les collections de la bibliothèque s'enrichissent durant cette période de nombreux documents photographiques mais la Société de géographie intègre la photographie à son discours géographique sur le monde notamment par ses conférences illustrées de projections photographiques. Réalisées dans un souci de vulgarisation et de pédagogie par l'image, ces projections sont un formidable outil d'appropriation visuelle de réalités et territoires nouveaux nés de l'exploration. La collection de vues sur verre utilisées lors des conférences est un ensemble documentaire capital pour comprendre comment des photographies produites ou collectées sur le terrain dans un contexte d'exploration sont ensuite sélectionnées, commentées, diffusées et reçues par le public.

Pistes de recherche : A partir d'un corpus représentatif de positifs de projection dans le fonds Afrique qu'il conviendra de définir et d'inventorier, il s'agira de travailler sur les usages de ces photographies et l'élaboration d'une véritable culture visuelle liée à l'exploration.

Contact : Eve Netchine, Directrice du département des Cartes et plans
Tél. 01 5379 8369, eve.netchine (arobase) bnf (point) fr

Axe 3 : Etudes et valorisation des collections

La richesse exceptionnelle des collections autant que leur ampleur permettent aux différents chercheurs d'explorer des sources inédites dans leur domaine. La Bibliothèque leur offre une grande diversité de sources : ses propres archives, ses fonds non encore classés ou inventoriés, ses acquisitions patrimoniales récentes, ou encore les données issues du dépôt légal de l'internet. Par leur encyclopédisme revendiqué et cultivé depuis l'origine, les collections de la Bibliothèque permettent aux chercheurs de l'ensemble des disciplines universitaires d'y trouver leur intérêt.

La recherche à la Bibliothèque est d'une grande exigence et richesse. Ses résultats méritent donc d'être diffusés dans un large public. Les mécènes de la Bibliothèque qui accompagnent ses chercheurs y sont très attachés. Les journées européennes du patrimoine sont également un moment de rencontre entre le grand public, qui vient à la découverte des collections de la Bibliothèque, et les chercheurs. Dans chacun de ces cas, le travail de recherche est un moyen de développer la visibilité des collections de la Bibliothèque.

Pour aider les chercheurs dans leur choix, certains départements de la Bibliothèque proposent des sujets pouvant s'inscrire dans des travaux de masters recherche ou plus souvent de thèses. Parmi les 19 sujets proposés dans ce premier axe « Etude et valorisation des collections », un grand nombre porte sur des collections conservées au département des manuscrits. Non développé dans cette liste, un travail de recherche pourrait être mené sur le fonds **Antonio Tabucchi**, acquis récemment et encore en cours d'acquisition, dont une petite partie a pu être aperçue par le grand public. D'autres sujets ont un corpus à circonscrire comme celui portant sur les **manuscrits khmers**.

Le multimédia

11. Les pratiques commémoratives et mémorielles au travers de la Grand Guerre sur le web

La Bibliothèque nationale de France met à la disposition des chercheurs les archives de l'internet constituées de sites web du domaine français collectés et conservés dans le cadre d'expérimentations, puis en application de la loi DADVSI du 1er août 2006 sur le dépôt légal d'internet. Pour l'essentiel issues de collectes annuelles de l'ensemble du web français, elles sont

complétées par des collectes sélectives ciblant plus particulièrement certaines thématiques (« web électoral », « web militant », « web solidaire »...). Ces collections offrent un ensemble de sources particulièrement riche pour la recherche en sciences humaines.

Parmi les collectes ciblées, celle de « la Grande guerre sur le web », lancée en 2013, et menée jusqu'en 2019, a pour objet de recenser les sites et blogs évoquant la Première Guerre mondiale dans une perspective mémorielle et/ou commémorative qu'elle soit institutionnelle et inscrite dans les actions officielles autour du centenaire ou relevant d'initiatives patrimonialisantes à l'échelle locale, ou bien encore de la sphère de l'intime projetée sur les réseaux sociaux. Le web 14-18 suscite nombre d'interrogations chez les chercheurs et les professionnels de la médiation numérique : proposées en avril 2015 par la Mission du Centenaire, les Rencontres du web 14-18 ont par exemple réuni les grands acteurs du web et les spécialistes de la Première Guerre mondiale pour échanger et s'interroger sur la manière dont internet a modifié la perception de la Grande Guerre. La collecte « Grande guerre sur le web » organisée par la BnF a déjà alimenté des recherches comme « Le devenir en ligne du patrimoine numérisé: l'exemple de la Grande Guerre », projet de recherche conduit par la BnF, la BDIC et Télécom ParisTech dans le cadre du Labex Les Passés dans le présent, Investissements d'avenir.

La collecte « Grande guerre sur le web » constitue donc pour les chercheurs (historiens, anthropologues, sociologues, etc.) un corpus exceptionnel pour analyser la manière dont le web appréhende la question de l'histoire et de la mémoire, à travers des pratiques commémoratives et mémorielles institutionnalisées, encouragées et médiatisées d'une part, et des pratiques associatives ou personnelles d'autre part.

Volumétrie : Plus de mille sites ont été collectés entre 2013 et 2017. Ils ont fait l'objet d'une indexation par émetteurs, thématiques principales, et lieux géographiques.

Pistes de recherche :

- Le lexique de la Grande Guerre sur internet. Comment la Première Guerre mondiale et son centenaire sont-ils évoqués sur internet ? De quels registres sémantiques relève cette évocation ? Est-on davantage du côté de l'histoire ou de la mémoire ? de la science ou de l'émotionnel ?

- En quoi internet influence-t-il la patrimonialisation de la Grande Guerre ? La grande présence en ligne des acteurs du Centenaire crée-t-elle une émulation ? Comment les canaux traditionnels de patrimonialisation sont-ils revisités grâce au web ?

- Diversification ou uniformisation du web 14-18 ? La numérisation et la mise en ligne de nombreuses sources ayant trait à la Première Guerre mondiale entraînent-elles une diversification des sites autour de 14-18 ou au contraire une uniformisation autour de quelques modèles institutionnels ou privés ? De nouvelles thématiques apparaissent-elles au fur et à mesure de la nature différente des événements commémorés (Verdun ; mutineries ; etc.) ?

Le travail du chercheur associé permettrait également la valorisation de ces collections numériques à travers la constitution de corpus commentés consultables dans les salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France.

Contact : Fabien Plazannet, directeur du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Tél. 01 5379 5050, fabien.plazannet (arobase) bnf (point) fr

12. L'édition pédagogique multimédia

Le dépôt légal des documents multimédias a été institué en 1975 : il s'agissait de documents composites, majoritairement édités dans le domaine pédagogique. Le fonds concerné par cette étude comprend aussi bien des mallettes pédagogiques, des brochures accompagnées de diapositives que des cédéroms d'autoformation. Le département de l'Audiovisuel est ainsi riche d'un fonds de logiciels éducatifs reçus au titre du dépôt légal et enrichi de dons (par exemple, le fonds du Centre d'Etudes des Systèmes et des Techniques Avancées (CESTA) donné par la logithèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2003). Cet ensemble témoigne du volet pédagogique de l'édition multimédia présent dès les origines et reconnu et encouragé par les pouvoirs publics dès le début des années 1980 avec le plan informatique pour tous qui introduisit l'ordinateur dans les écoles. Il entendait mettre à profit les possibilités offertes par ce nouveau médium pour favoriser l'apprentissage en répondant aux nouvelles préconisations pédagogiques en faveur de la participation active.

Volumétrie : Plusieurs milliers de documents répartis entre les cotes multimédias multisupports et documents électroniques.

Pistes de recherche : La recherche peut porter sur l'histoire éditoriale, ou sur des thèmes spécifiques comme les programmes scolaires, l'apprentissage des langues ou la formation des adultes. Dans le domaine du multimédia pédagogique, le chercheur s'intéressera aussi bien à une analyse des mécanismes d'apprentissage retenus qu'aux acteurs de cette production où voisinent grands groupes d'édition et simples particuliers souvent membres du corps enseignant. Pistes

principales : histoire des méthodes pédagogiques, histoire de l'interactivité, histoire de l'édition pédagogique multimédia en France.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

13. L'édition vidéoludique française des premiers temps

Le département de l'Audiovisuel détient une collection de jeux vidéo constituée à partir du milieu des années 1990, quand le dépôt légal fut étendu à cette catégorie de documents, et enrichie depuis quelques années par des acquisitions de titres plus anciens visant à renseigner les débuts de l'édition vidéoludique.

Or, si l'importance du jeu vidéo d'un point de vue économique comme culturel est maintenant reconnue, le rôle joué par la France dès le début des années 1980 est encore bien souvent ignoré tant ce secteur d'activité est traditionnellement associé aux grandes sociétés américaines ou japonaises.

Le fonds conservé par la BnF, au vu de son mode de constitution, est une source de première importance pour étudier cette production française encore méconnue. Il s'agirait de recenser les diverses entités (éditeurs, studios de développement) françaises ayant œuvré dans ce domaine et de dresser le catalogue de leurs titres publiés ou abandonnés, ce qui permettrait, par la même occasion, de réunir des informations et des témoignages sur des sociétés dont beaucoup ont disparu au début des années 2000. L'édition vidéoludique du début des années 1980 a été défrichée par Benjamin Barbier, chercheur associé de 2013 à 2016, qui a permis d'organiser en 2016 les premières séances d'un cycle de conférences sur les pionniers du jeu vidéo français².

Volumétrie : sont concernés quelques milliers de documents conservés dans les fonds de documents électroniques du service « Multimédias » du département de l'audiovisuel.

Pistes de recherches : L'étude pourra porter aussi bien sur les acteurs qui furent à l'origine de cette production vidéoludique que sur les titres eux-mêmes, dont l'analyse pourrait conduire à définir une spécificité française. Dresser l'inventaire des titres édités permettrait, par ailleurs, d'aider à définir la politique d'acquisition rétrospective et à estimer le niveau de complétude des collections.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

14. Les débuts de l'écriture interactive

Dans les années 1990, le CD-ROM, en autorisant l'association de sons, d'images et de textes, fut un support d'innovation qui permit notamment de rompre avec la linéarité de l'écriture. Ces années pionnières ont ensuite été occultées par le triomphe des recherches menées sur le Web mais le département de l'Audiovisuel détient un fonds constitué par dépôt légal qui illustre les expérimentations menées alors en France aussi bien par de grands groupes qui s'étaient dotés de départements spécialisés (Gallimard, Flammarion, Bayard) que par de petites structures convaincues des potentialités du médium (Dada Media, Kaona) et destinées à la jeunesse aussi bien qu'au public adulte.

À l'heure de la lecture sur appareils mobiles et des nouvelles formes d'écritures interactives qui prennent aussi bien la forme de livres numériques enrichis que d'applications, il semble intéressant de mener une analyse historique sur ce fonds et de s'interroger sur la continuité à la fois des acteurs et des solutions proposées.

Volumétrie : sont concernés quelques centaines de documents conservés dans les fonds du service « Multimédias » du département de l'audiovisuel.

Pistes de recherche : dresser un panorama des formes narratives employées sous l'aspect théorique ou technique ; étudier la continuité avec les expérimentations contemporaines ; faire l'histoire de l'édition.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

Images et iconographie

² Laurant Weill, Alexis Blanchet, le 7 avril 2016. [En ligne], URL : http://www.bnf.fr/fr/evenements_et_culture/anx_conferences_2016/a.c_160407_pionnier_jeu_video.html et Bertrand Brocard, Colin Sidre le 9 juin 2016. [En ligne], URL : http://www.bnf.fr/fr/evenements_et_culture/anx_conferences_2016/a.c_160609_jeux_video.html

15. Les cinéphilies à l'heure d'Internet

Dans le cadre du dépôt légal des sites Internet français, la Bibliothèque a archivé depuis presque dix ans de nombreux contenus en ligne qui ont participé d'une mutation des cultures cinéphiliques. Blogs de critiques, notation et discussion des films par les spectateurs, partage d'extraits et de teasers, détournements et parodies... traduisent une transformation du rapport aux œuvres, au vedettariat, aux références canoniques, etc. Ces objets pourraient être analysés suivant une approche tant historique que sociologique ou textuelle.

Volumétrie : les sites à thème cinéma sélectionnés pour la collecte du web sont au nombre de 1400. Ils sont complétés par d'autres sites collectés de manière automatique.

Pistes de recherche : structuration d'un espace de discussion cinéphilique sur le web et ses lieux ; articulation entre promotion, critique et discussion ; modalités de l'écriture sur le cinéma et en particulier l'utilisation de l'image (fixe et vidéo).

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr
Alain Carou, référent scientifique
Tél. 01 5379 5322, alain.carou (arobase) bnf (point) fr

16. Décors et costumes de music-hall dans l'entre-deux-guerres

Durant la période de l'entre-deux-guerres, music-hall et opérette attirent un public populaire et nombreux. Les revues à grand spectacle se succèdent à un rythme soutenu au Casino de Paris, au Moulin Rouge, au Concert Mayol. Les salles de spectacle parisiennes se livrent entre elles à une concurrence acharnée où l'argument publicitaire auprès des spectateurs potentiels repose aussi bien sur la célébrité et la valeur des chansonniers vedettes que sur le luxe des décors et l'exubérance des costumes, multipliés à loisir. Les décorateurs et costumiers les plus connus, Erté, Mayo, Paul Colin, Charles Gesmar, Jenny Carré se sont particulièrement illustrés sur ces scènes.

Le département des Arts du spectacle conserve d'importantes collections en lien avec le music-hall: gravures, photographies dont une part importante a été récemment numérisées, programmes, recueils de portraits, fonds d'archives sur Mistinguette, Legrand-Chabrier, Mévisto, Géo Sandry, Floria Toldy... ainsi que de très nombreuses maquettes. Ces dernières sont signées des artistes précédemment cités comme d'Olga Choumansky, Marcel Miltzer, José de Zamora, H.G. Ibels, Jean Le Seyeux ou encore Raymond Deshays.

Corpus : Si de nombreuses maquettes de décors et de costumes sont déjà décrites, plusieurs centaines ne sont pas précisément identifiées.

Pistes de recherches : Le chercheur poursuivra l'identification des spectacles pour lesquels ont été dessinées les maquettes et le contexte de leur production, en exploitant les ressources sur tous supports conservés par le département. L'exploitation de ces documents s'inscrit autant dans le cadre de l'histoire de l'art que de l'histoire des pratiques théâtrales. Cette recherche peut s'inscrire dans l'histoire de la production des spectacles de music-hall, des liens du music-hall avec les autres types de scènes (théâtre, cirque...) pour lesquelles les mêmes artistes ont pu œuvrer. Elle peut également s'étendre à l'histoire des femmes au théâtre, sur scène et dans les coulisses.

Contact : Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle
Tél. : 01 5379 3731, joel.huthwohl (arobase) bnf (point) fr

17. La mode et l'Opéra de Paris

À partir de la fin du XIX^e siècle paraissent les premiers périodiques illustrés de théâtre tandis que les programmes de l'Opéra s'enrichissent de publicités, notamment pour des maisons de couture et pour des parfumeurs. Tout au long du XIX^e siècle, les couturiers jouent un rôle important dans le renouveau du costume de danse et d'opéra.

Volumétrie : La Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve l'ensemble de la documentation (revues, programmes, maquettes de costumes) permettant d'écrire l'histoire des relations riches et complexes qui unissent la mode et l'Opéra de Paris. Il est difficile d'en donner une volumétrie précise.

Pistes de recherches : Le sujet de recherche peut-être appréhendé de manière globale, ou de manière plus circonscrite, par exemple sur la publicité dans les programmes de l'Opéra pendant la Belle Époque.

Contact : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

18. Roma triumphans. Le médaillier des papes : une source pour l'histoire de l'architecture

Transférée de Rome à Paris sous le Premier Empire, la collection des médailles des papes se trouve depuis conservée au département des Monnaies, médailles et antiques. Elle comporte près de 1 700 médailles du XV^e au XVIII^e siècle que sont venues compléter, par dons et acquisitions, des médailles de souverains pontifes du XIX^e siècle. Si une partie a été récemment inventoriée sur base de données (papes du XVII^e siècle), le reste de la série n'est répertorié qu'à travers un registre manuscrit.

Volumétrie : 500 médailles ou plus, selon la tranche chronologique retenue.

Pistes de recherche : La poursuite de l'inventaire sur base de données de la collection permettra de sélectionner des exemplaires intéressants pour une ou plusieurs études thématiques. Les représentations d'architecture sont nombreuses dans les médailles pontificales : élévations, plans, vues cavalières, parfois avant la réalisation même des monuments, les médailles conservant alors un état du projet. D'autres furent spécifiquement conçues comme médailles de fondation. La collection pourra donc nourrir la recherche sur l'urbanisme romain, l'évergétisme des souverains pontifes ou encore l'importance de ce rôle de bâtisseur dans la construction de leur image.

Contacts : Frédérique Duyrat, directrice du département des Monnaies, médailles et antiques.

Tél. : 01 5379 8363, frederique.duyrat (arobase) bnf (point) fr

Inès Villela-Petit, référent scientifique.

Tél. : 01 5379 8383, ines.villela-petit (arobase) bnf (point) fr

19. Les armoriaux peints manuscrits du département des Manuscrits (XV^e-XVIII^e siècles)

Le département des Manuscrits de la BnF possède une des plus importantes collections au monde de recueils d'armoriaux peints du Moyen-Âge et de l'époque moderne. Ces recueils eurent un très grand succès à partir du XV^e siècle, même si quelques exemples antérieurs existent, parfois connus par des copies postérieures. Par leur variété (armoriaux généraux, de familles, de régions, de tournois, d'ordres de chevalerie, de personnages réels ou imaginaires) ils permettent de jeter un regard original sur l'histoire sociale et culturelle de l'Europe, notamment du royaume de France. Très sollicités et fragilisés, ils ont été microfilmés en noir et blanc, un support peu adapté à ce type de document où la couleur a une place primordiale. Un premier ensemble de 200 armoriaux (hors Armorial général de France déjà en ligne) a été numérisé en couleur en 2013 et versé dans Gallica. Cette mise en ligne offre une matière extrêmement précieuse pour les chercheurs et nécessite d'être suivie d'une refonte des notices et d'une étude globale de la collection.

Volumétrie : environ 250 volumes, à préciser durant l'étude et à compléter par des investigations dans les autres fonds (NAF et érudits en particulier).

Pistes de recherche : les armoriaux offrent des pistes de recherches variées alliant l'histoire du livre (typologie et réalisation des volumes), l'histoire sociale et politique (identification des commanditaires, raisons de cette commande) et l'histoire culturelle (image de la société que renvoient les armoriaux, devenir des armoriaux dans les bibliothèques érudites à partir de la fin du XVI^e siècle).

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.

Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

Maxence Hermant, référent scientifique

Tél. : 01 5379 4617, maxence.hermant (arobase) bnf (point) fr

20. Les cartonnages illustrés de livres pour l'enfance et la jeunesse

La Bibliothèque conserve de nombreux volumes des XIX^e et XX^e siècles entrés par dons ou acquisitions, alors que les éditeurs ne déposaient que des versions « économiques ». Il n'existe pas de réelle vue d'ensemble de ces collections, mettant en rapport les grandes collections privées avec les collections publiques. Les fonds à étudier sont conservés aux départements Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l'homme, au Centre national de la littérature pour la jeunesse et à la Réserve des livres rares.

Volumétrie : quelques milliers de volumes.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.

Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

21. Le livre d'images ou album pour l'enfance et la jeunesse, 1820-1920

Le livre d'images se développe massivement à partir du XIX^e siècle suite aux progrès de l'imprimerie et touche très vite l'édition pour enfant, connaissant des formes variées jusqu'à

évoluer vers les « albums ». Luxueux parfois, souvent populaires, une grande partie des ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France est mal connue.

Volumétrie : L'étude s'appuiera, de manière transversale, sur les fonds conservés au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse, au département des Estampes et de la photographie et à la Réserve des livres rares.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

22. Les magazines de comics édités en France, à partir du don Marvel

La bande dessinée américaine, à l'influence souveraine dans les années 1930 en France, a connu un regain de popularité à travers le genre des « super-héros » à la fin des années 1960. Longtemps mal reçues en France, les productions des éditeurs comme Marvel ou DC Comics se sont inscrits dans le continent des publications populaires « illégitimes », passant à travers des filtres éditoriaux nombreux, avant d'arriver récemment à une certaine reconnaissance critique. Le don Marvel constituera la pierre angulaire de cette recherche ; en effet, un don exceptionnel de revues américaines illustrées est entré à la BnF en 2006 : 168 titres de comics de l'éditeur Marvel ont été donnés par le Centre national de la bande dessinée et de l'image (Angoulême), pôle associé de la BnF pour la bande dessinée.

Volumétrie : plusieurs dizaines de milliers de fascicules, dans les collections des départements Littérature et art, et Droit, économie, politique.

Pistes de recherche : les rapports avec la censure, les questions de traduction, le choix des séries, les contacts commerciaux, les éditeurs spécialisés...

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

23. Les artistes et le livre pour enfant au XX^e siècle

Depuis la naissance d'une bibliophilie consacrée au livre pour enfant, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'aux créations uniques artistiques actuelles, le livre pour enfant est devenu un terrain de création pour des objets rares, étonnants, exceptionnels, faisant souvent intervenir des artistes étrangers au monde du livre (peintres, sculpteurs, designers, décorateurs...). La question du livre d'artiste est une des pistes de recherche émergente en France comme aux États-Unis, se heurtant souvent à une définition encore complexe, et à des corpus restant encore largement à établir ou découvrir.

Volumétrie : quelques milliers de titres. Fonds conservés à la Réserve des livres rares, au département Littérature et art, au Centre national de la littérature pour la jeunesse.

Pistes de recherches : Le chercheur aura à dégager une problématique, l'intérêt du livre d'artiste pour enfants est qu'il se situe et se développe dans des champs multiples : entre bibliophilie, intervention artistique et création.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

Sons et musicologie

24. Inventaire des fonds de musiques arabe et maghrébine enregistrées dans les collections audiovisuelles de la BnF

Les fonds sonores du département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque offrent l'une des collections institutionnelles de musiques arabe et maghrébine enregistrées probablement parmi les plus importantes au monde avec plusieurs milliers de références. Enrichie par le dépôt légal (depuis 1938), par des dons et des acquisitions, cette collection couvre tout le XX^e siècle et se poursuit jusqu'à nos jours.

Fruit des rapports complexes qu'entretient la France avec les pays du Maghreb notamment, cette collection témoigne de l'histoire de l'édition phonographique (les catalogues Pathé d'Afrique du Nord...), de l'évolution des répertoires (des monologues comiques du début du XX^e siècle au raï), mais aussi des mouvements historiques, culturels et sociaux qui la traversent (histoire coloniale, histoire de l'immigration).

Pistes de recherche : Le travail s'attachera à identifier les marques phonographiques ayant œuvré dans ce secteur éditorial, comme Pathé (Pathé – Pathé Marconi – EMI...), Gramophone, Baidaphon, Cairophon, etc., et à ordonner en un inventaire raisonné les références de musiques arabe et maghrébine présentes dans leur catalogue. En parallèle, l'établissement d'un index des

interprètes permettra d'enrichir le fichier de notices d'autorité de la BnF. Au sein des collections de la BnF, l'approche devra croiser plusieurs sources :

- les catalogues des marques phonographiques, lorsqu'ils existent ;
- les disques eux-mêmes ;
- les sources bibliographiques disponibles.

Compétence exigée : maîtrise de la langue arabe impérative.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

Pascal Cordereix, référent scientifique, département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 8547, pascal.codereix (arobase) bnf (point) fr

25. La collection Charles Cros

La collection Charles Cros, conservée au département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, rassemble plus de 1 400 appareils de lecture et d'enregistrement de document sonores, vidéos, multimédias et électroniques, du premier phonographe commercialisé par Edison en 1878 aux consoles de jeux vidéo les plus récentes. En lien avec les collections sonores, vidéo et multimédia conservées au département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, la collection comprend également un ensemble d'appareils de musique mécanique (orgues de barbarie et pianos mécaniques) et d'instruments de phonétique et d'acoustique du XIX^e siècle. Développée dès la fondation des Archives de la Parole en 1911, elle continue de s'accroître par don, par acquisition, ou au rythme de l'obsolescence des appareils utilisés au sein même du département. C'est ainsi un ensemble unique d'appareils qui rend compte de l'histoire de l'enregistrement et de la diffusion des médias audiovisuels.

La collection est décrite dans BnF-Archives et manuscrits. [En ligne] URL : <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc97705f>

Une partie des appareils sont valorisés dans Gallica sous forme d'expositions virtuelles thématiques. [En ligne] URL : <http://gallica.bnf.fr/html/und/objets/collection-charles-cros>

Volumétrie : Plus de 1 400 appareils relevant de nombreux domaines : musique mécanique, phonétique, acoustique, son, vidéo, micro-informatique, jeux vidéo.

Pistes de recherche : L'étendue de la collection Charles Cros permet d'envisager de nombreuses études dans le champ historique, au carrefour de la science et de la culture : histoire des techniques d'enregistrement et de diffusion, histoire des pratiques d'écoute et de consultation, histoire esthétique enfin, tant les formes de chaque appareil témoignent de l'époque qui l'a vu naître. La recherche envisagée pourra considérer la collection dans son ensemble ou bien, au contraire, restreindre le sujet à une famille d'appareils en particulier.

Contact : Pascale Issartel, directrice du département de l'Audiovisuel
Tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

26. Les échanges culturels musicaux dans l'entre-deux-guerres à travers les archives de l'Association française d'action artistique (AFAA) (1922-1946)

Créée en 1922 sous le double parrainage des ministères de l'Instruction publique (Direction des Beaux-Arts) et des Affaires étrangères, l'Association française d'expansion artistique, future AFAA, a pour objet le développement d'échanges artistiques internationaux et la diffusion de la culture française à l'étranger. Reconnue d'utilité publique dès 1923, elle a soutenu nombre de projets artistiques à l'étranger, notamment dans le domaine de la musique et de la danse, dans le but politique de développer le rayonnement de la France à l'étranger.

Le département de la Musique conserve un très riche fonds documentaire produit par cette association dénommé fonds Montpensier, du nom de la rue où était logé le Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts auquel elle était rattachée. Organisé par pays puis par domaine d'activité (chorégraphies et compagnies de ballet, artistes lyriques, compositeurs, virtuoses, critiques musicaux, formations instrumentales, villes, etc.), ce fonds est principalement constitué de dossiers de presse, accompagnés le plus souvent de notices biographiques et parfois de courriers adressés à Robert Brussel, fondateur et directeur de l'AFAA de 1922 à 1938. Ce fonds est cependant encore insuffisamment connu des chercheurs : si la correspondance est bien signalée dans le catalogue général, la partie documentaire d'une grande richesse, tant au niveau des acteurs français qu'internationaux, n'est signalée dans aucun catalogue.

La dimension politique de cette association, qui transforme un écosystème culturel jusqu'alors tributaire exclusivement de capitaux privés en outil de gouvernement sinon de propagande est par ailleurs le plus souvent inconnue des lecteurs. Ce qui amène à s'interroger sur la manière dont cette volonté nouvelle marque le domaine la collecte d'information et les choix effectués, et comment elle évolue au cours de la période en fonction du contexte national et international.

L'étude s'attachera dans un premier temps à dresser un inventaire complet du fonds, dont une partie seulement est décrite dans des répertoires papiers accessibles en banque de salle, en définissant les niveaux d'inventaires les plus appropriés aux différentes parties du fonds. Objectif : mise en ligne d'un Instrument de Recherche complet dans le catalogue Archives et manuscrits. Dans un deuxième temps, une étude du fonds (pays représentés ou non, choix des auteurs / œuvres mis en valeur en France, œuvres d'artistes français promues à l'étranger ...) devrait permettre une analyse distanciée et critique des choix effectués et donc de la politique mise en œuvre à cette période et ses variations dans le contexte international de l'entre deux guerres. Cette étude pourra également s'appuyer sur celle du fonds R. Brussels (IMEC), et sur les archives afférentes des deux organismes de tutelle pour la période concernée.

Contact : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

27. Cinquante ans de renouveau de la musique baroque à travers les archives d'interprètes et de musicologues

La musique baroque a connu au cours des cinquante dernières années une véritable renaissance. Initié et révélé au grand public par de grandes figures telles que Nikolaus Harnoncourt ou James Anthony, ce formidable mouvement, lointain héritier de la renaissance humaniste des XVe et XVIe siècle dans le domaine des lettres et arts, s'est appuyé sur une relecture des sources musicales, théoriques et organologiques. Depuis les fameuses Rencontres de Wégimont en 1957, puis la création du Centre de musique baroque de Versailles (1987), d'innombrables publications, exécutions en concert et enregistrements, colloques et séminaires ont vu le jour, soutenus par des institutions publiques et privées, nationales et internationales.

Cette recherche à la fois esthétique et historique s'est largement appuyée sur les très riches collections conservées au département de la Musique de la BnF. Elle est aujourd'hui visible à travers plusieurs fonds d'archives conservés dans ce même département : fonds d'interprètes (Huguette Dreyfus, Claude Crussard) ou archives de musicologues (Marcelle Benoît, Nanny Bridgmann, Denise Launay, André Pirro, Yvonne Rokseth, etc.). Qu'elles aient intégré les collections il y a plusieurs années ou pour certaines très récemment ces archives produites par deux générations de musiciens ou de chercheurs permettent aujourd'hui par une lecture distanciée de connaître et d'évaluer les choix scientifiques et esthétiques, les méthodes d'élaboration et de transmission des savoirs mis en œuvre par les différents acteurs. Cet examen critique s'inscrit dans un mouvement plus général d'interrogation sur les perspectives offertes aujourd'hui par la recherche dans le domaine de la musique baroque, avec le colloque organisé en juin 2018 par l'IREMus.

Pistes de recherche :

- méthodologie et histoire d'un retour aux sources : éditer, interpréter la musique baroque
- la recherche au sein des organismes internationaux, l'aventure du RISM et le rôle de la France
- impact sur la bibliothéconomie
- impact sur la création contemporaine
- impact sur l'enseignement de l'interprétation
- les grandes figures féminines et le rôle des femmes dans le renouveau de la musique baroque : de Wégimont (1957) à Paris (2018) en passant par Antony, 60 années de réflexion et d'interrogation autour de la musique baroque

Outre le recensement des archives disponibles et l'aide à leur publication dans le catalogue Archives et manuscrits, le chercheur associé ou musicien associé pourront, en lien avec l'IREMus, proposer et mettre en place des manifestations : organisation de journées d'études et de concerts à la BnF en lien avec les partenaires naturels (CNMDP, CMBV, Fondation Royaumont, etc.).

Contact : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique
Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

28. Genres et répertoires musicaux à travers le dépôt légal du XIX^e siècle

Le département de la Musique conserve la musique imprimée reçue au dépôt légal tant à la Bibliothèque nationale qu'au Conservatoire, ainsi que les registres du dépôt légal de la musique imprimée depuis 1811 et un important fonds de catalogues d'éditeurs. À partir de la fin du XIX^e siècle, le fonds musical de la Bibliothèque nationale a été recoté en séries correspondant chacune peu ou prou à un genre musical (VM1 à VM8 : par exemple VM1 = musique religieuse, VM2 = opéras français, etc.) ou à un effectif (VM9 à VM28 : par exemple VM11 = musique pour orgue, VM17 = trios, VM27 = musique militaire, etc.), ce qui facilite leur repérage.

Pistes de recherche :

- Étude de la production éditoriale dans un genre ou pour un effectif donné tout au long du XIX^e siècle (prolongement possible jusqu'en 1914) ; auteurs édités, éditeurs impliqués

- Qu'est-ce qui échappe au DL dans le répertoire considéré (comparaisons entre les fonds et les catalogues d'éditeurs)

- Réception des œuvres éditées (annonces dans la presse, recensions de concerts : cf. RIPM et Gallica)

- Passerelles entre certains répertoires, par exemple VM26 (musique pour orchestre) et les différentes subdivisions de VM12 (piano)

À partir du corpus défini par le chercheur, ce projet pourrait contribuer à améliorer le signalement et l'indexation de ces œuvres dans le Catalogue général, où elles sont souvent décrites de façon très sommaire. On peut naturellement envisager une valorisation sous forme de concerts, colloques ou journées d'étude, etc.

S'il portait sur la série VM27 (musique militaire), ce projet pourrait de plus s'inscrire dans l'inventaire du patrimoine musical militaire français lancé en octobre dernier par le Commandement des musiques de l'Armée de terre.

Contact : Mathias Auclair, directeur du département de la Musique

Tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

Dits et écrits

29. Littérature française en ligne

La littérature a depuis une vingtaine d'années trouvé sur internet un nouveau champ d'expression qui la transforme en profondeur. La création littéraire en ligne, tout en s'inscrivant dans le prolongement des livres qui l'ont précédée, est riche d'évolutions et de recherches. Elle permet d'écrire avec les autres, grâce à de nouvelles formes collaboratives et à l'utilisation des réseaux sociaux. Les textes dialoguent également avec les autres médias (images, son, vidéos, etc.). Écrire en ligne c'est enfin aussi écrire avec la machine et avec le web, en détournant leurs outils vers une utilisation créative.

Voir : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2016-1-p-152.htm>

Avec ce devenir Web de la littérature, de nouvelles missions se font jour pour la Bibliothèque nationale de France, qui se doit d'accompagner cette évolution actuelle de la littérature. Elle a déjà largement pris la mesure de ces bouleversements, et accompli un travail de repérage, de collecte et d'adaptation de ses procédures de dépôt légal pour accueillir dans ses collections ces œuvres littéraires d'un genre nouveau.

Volumétrie du fonds : Grâce au dépôt légal du web, près d'un millier de sites et blogs d'écrivains français sont déjà entrés dans les collections des Archives de l'internet depuis 2006 et viennent y prolonger les collections imprimées. Si une collecte en grande partie automatisée, confiée à un robot, est la meilleure façon de constituer la mémoire la plus étendue possible, elle manque de profondeur, et le domaine vaste et fuyant des blogs lui échappe assez largement. Elle est donc complétée par une collecte thématique plus complète de sites sélectionnés par des bibliothécaires, car il est particulièrement nécessaire d'archiver ces blogs et sites personnels qui sont, davantage que des sites académiques pérennes et dotés d'archives, fragiles, éphémères, nomades, toujours susceptibles de disparaître ou de déménager.

À consulter : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a_dl_sites_web_mod.html

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/innov_num_dl_internet.html

Pistes de recherche : Il est important désormais de rendre plus visible, par les lecteurs et les chercheurs, ce corpus numérique qui est dans le prolongement direct des corpus de livres imprimés. C'est un des chantiers actuels que de faire apparaître dans le catalogue les notices de quelques centaines de blogs d'écrivains archivés au titre du dépôt légal du web.

L'ensemble des adresses des sites collectés est également déjà disponible dans data.bnf, par exemple : <http://data.bnf.fr/documents-by-rdt/11932277/w/page1>

Un des chantiers à venir sera d'y signaler plus finement ces sites, par exemple dans les pages consacrées aux écrivains.

Le chercheur ou la chercheuse pourra, en lien avec les bibliothécaires qui sélectionnent les sites mais aussi avec les équipes plus techniques qui élaborent les outils de gestion de ces collections (Direction des Services et réseaux), avec les équipes de recherche déjà associés (Labex Obvil, Web 90) et dans le cadre plus large du projet de développement d'un service de fourniture de corpus numériques à destination de la recherche (Corpus), trouver des pistes pour répondre notamment aux questions suivantes :

Comment décrire, cartographier, valoriser ces nouvelles écritures ?

Quelles applications de fouille de données pourraient être utilisées pour ce faire ?

Quels nouveaux outils proposer aux chercheurs littéraires pour explorer ces collections nouvelles ?

Contacts : Jean-Marie Compte, directeur du département Littérature et art

Tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

30. Les Carnets de Georges Lemoine

En 2014, Georges Lemoine, grand illustrateur français de livres pour enfants, a fait don à la BnF de l'ensemble de ses carnets de travail. Ils sont de trois types :

- Carnets uniquement constitués de textes ;
- Carnets consacrés à une thématique et constitués de dessins et d'aquarelles ;
- Carnets intimes réunissant des dessins et des textes ;

De 1956 à nos jours, cet ensemble tout à la fois carnets de dessins, carnets intimes, carnets de voyages, constitue une source inestimable pour établir la genèse de ses œuvres et plus largement comprendre et écrire l'histoire d'une vie d'artiste. Ils ont fait l'objet d'un inventaire d'une grande précision réalisé par l'artiste lui-même.

Certains d'entre eux ont été présentés à l'occasion d'une exposition "Georges Lemoine : carnets d'un illustrateur" à la BnF en galerie des donateurs d'avril à juin 2016.

Volumétrie : Il s'agit d'un ensemble de 230 carnets.

Contact : Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ, département Littérature et art.
Tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

31. Un guide numérique des sources de l'éducation populaire à la BnF

Ce sujet accompagne un projet de recherche plus vaste intitulé « Émanciper le peuple par le savoir ? (1860-1939) », copiloté par la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales et le PAJEP en 2018 et 2019. Il convient de donner le contexte car le guide des sources de l'éducation populaire l'accompagnera et le prolongera très utilement. Le projet de guide des sources sera présenté lors d'une table ronde portant sur les diverses sources de l'éducation populaire (colloque 2018), et ses premiers résultats exposés lors d'un second colloque en 2019. Ce guide numérique viendra ainsi très utilement compléter le guide des sources des Archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire déjà élaboré par le PAJEP.

Corpus : le projet de guide des sources proposé dans le cadre de l'appel à chercheurs BnF vise à identifier et analyser les principales sources conservées à la BnF. Ces sources sont en effet essentielles pour cerner l'émergence progressive d'une « éducation populaire », concept polysémique discuté, et pour ouvrir de nouveaux champs de recherche. Le corpus à identifier est d'emblée marqué par plusieurs caractéristiques :

- on peut identifier des documents d'« éducation populaire », terminologie revendiquée par les auteurs, mais parfois contestée par ceux à qui elle est destinée : publications scientifiques de vulgarisation (éducation à l'hygiène, moralisation, etc.), littérature destinée au « peuple », périodiques émanant d'associations d'éducation populaire, etc.
- « éducation populaire » implicite mais non revendiquée pour des questions politiques, notamment de censure : ouvrages d'économie politique, etc.
- diversité des disciplines concernées (éducation, histoire, littérature, théâtre, etc.) et des supports (monographies, recueils, estampes, manuscrits, affiches...)

Pistes de recherche : Dans un premier temps :

- identification de la terminologie accompagnant l'éducation populaire
- identification de l'éducation populaire dans les différents cadres de classement de la Bibliothèque et dans d'autres structures
- recensement des corpus de la BnF déjà exploités par les chercheurs en histoire de l'éducation populaire
- identification par croisement des corpus jusque-là non exploités, soit de par leur nature (exemple : recueils aux titres génériques) soit parce que non référencés dans le catalogue comme relevant de « l'éducation populaire », etc.

Dans un second temps :

- structuration du guide des sources en fonction des corpus repérés (ex. monographies grands publics de vulgarisation des sciences ; pièces de théâtre populaire ; publications d'association d'éducation populaire, etc.)
- élaboration de notices descriptives type pouvant servir aux sources très diverses repérées. Il faudra en effet inclure dans ces sources le dépôt légal numérique du Web.
- à l'intérieur des ensembles de sources identifiés, le chercheur associé/la chercheuse associée pourra délimiter un ensemble plus restreint de sources peu connues de l'éducation populaire et en faire un objet d'étude plus spécifique. Plusieurs pistes sont déjà envisageables : femmes et éducation populaire au XIX^e siècle ; éducation du « peuple » dans les almanachs ; mutualités et éducation populaire ; Églises et éducation populaire : etc.

Compétences : À noter la forte dimension transverse du projet. La chercheuse/ le chercheur pourra ainsi rencontrer un nombre important d'acteurs de la BnF et se familiariser avec la complexité des collections.

Contact : Fabien Plazannet, directeur du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Tél. 01 5379 5050, fabien.plazannet (arobase) bnf (point) fr

32. La collection des manuscrits khmers

En 1865, l'Académie des inscriptions et belles-lettres remit à la Bibliothèque nationale huit manuscrits khmers : c'est là l'origine de la collection. La collection comprenait essentiellement des manuscrits sur feuilles de palmier et sur papier, en caractères latins ou cambodgiens, ainsi que ses travaux originaux de lexicographie, traductions et essais divers. En 1912, la collection de manuscrits khmers comptait 131 pièces. Elle s'est constamment enrichie depuis par divers dépôts (Inalco, Musée Guimet) et acquisitions (manuscrits khmers de la collection Smith-Lesouëf léguée à l'État en 1950, don de Jean Filliozat) qui vinrent compléter l'une des plus importantes collections européennes de manuscrits khmers. Plusieurs ouvrages sont parfois regroupés sous une même cote et un manuscrit peut à son tour contenir un grand nombre de textes.

Les manuscrits khmers comprennent des ouvrages d'instruction religieuse (dés), de textes littéraires (lpens), de textes juridiques, de traités techniques variés (kpuon) concernant la médecine, la pharmacopée, l'astronomie, l'astrologie, la divination, la démonologie, des syllabaires et dictionnaires dont certains en français (dictionnaires de la collection Hennecart), de travaux d'orientalistes. Ils sont inscrits soit sur feuilles de latanier, sur dépliants en forme de paravent, sur papier européen. Outre les manuscrits en langue khmère, on trouve dans cette collection quelques textes en pâli-khmer et en pâli, en écritures crien et mul. Quelques relevés d'inscriptions de monuments khmers, frottis au crayon — les premiers jamais réalisés —, provenant de Doudart de Lagrée, figurent dans le fonds indochinois (Indochinois 81).

La première liste des manuscrits cambodgiens, établie en 1878 par Léon Feer, fut tenue à jour par des addenda manuscrits jusqu'en 1912. Le catalogue d'Antoine Cabaton qui réunissait à l'époque les manuscrits cambodgiens, birmans, laotiens, lolos et siamois remplaça alors cette liste. En 1953, Au Chhieng donna dans son Catalogue du fonds khmer, qui comprend 350 notices, une description plus détaillée des textes en langue cambodgienne. Contrairement au titre du catalogue, à la note qui figure à la page xi (« le fonds indochinois, dans sa composition actuelle, justifie assez mal sa dénomination : aussi les différents manuscrits qui le composent seront regroupés et constitueront prochainement des fonds séparés ») et à la liste de concordance qui figure à la fin du volume (concordance entre « les manuscrits de l'ancien fonds indochinois par Cabaton avec ceux du fonds khmer »), les manuscrits cambodgiens figurent toujours dans le fonds indochinois.

Volumétrie : 350 manuscrits.

Pistes de recherches : littérature scientifique et religieuse khmères, histoire du livre en Asie du Sud-Est, et de l'écriture. Le travail demandé au lauréat, dès la 1^e année, pourrait consister à réviser les notices de Au Chhieng du fonds des manuscrits khmers dans BnF archives et manuscrits, sur le modèle de ce qui a déjà commencé à être signalé.

Contact : Isabelle le Masne de Chermont, directrice du département des Manuscrits.

Tél. : 01 5379 8322, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

33. La diffusion de la science dans la presse quotidienne au prisme des données

De la « science populaire » à la « science citoyenne » en cheminant par la vulgarisation scientifique, la communication de la science au grand public – voire la participation de ce dernier à sa co-construction – aura recouvert au fil du temps de multiples formes et été pratiquée au nom d'objectifs variés, voire contradictoires. La presse quotidienne, média populaire par excellence, est un témoin majeur de ces évolutions.

Les différents régimes de relation entre science et public ont déjà été étudiés (citons par exemple les travaux de Bernadette Bensaude-Vincent et Jean-Pierre Vittu). Mais une approche s'appuyant sur les méthodes et la boîte à outils des humanités numériques reste à conduire. Aujourd'hui, alors que les matériaux numériques abondent et que s'annoncent les germes inquiétants d'une nouvelle ère informationnelle (que l'on pourrait qualifier de « post-factuelle »), une telle étude semble plus que jamais légitime.

Volumétrie : Le chercheur aura à sa disposition des corpus textuels numériques couvrant la presse quotidienne du XIX^e au XXI^e siècle issus des collections de presse du département Droit, Economie, Politique pour la période 1800-1945, et de celle du Dépôt légal numérique pour la période contemporaine (à partir des années 1990). La période non couverte par les collections

numériques de la BnF pourra être abordée par le biais des ressources numériques disponibles dans les emprises de la bibliothèque (par exemple les archives du journal *Le Monde*).

Pistes de recherche : Les corpus textuels de la période 1800-1945 se caractérisent par une structuration logique (format XML) facilitant l'application des techniques classiques de fouille de texte et de données (analyse des discours, classification des thématiques, modélisation des textes, analyse statistique, visualisation de données, etc.). Les collections du Dépôt légal numérique n'offre pas d'accès généralisé au texte mais sont néanmoins interrogeables par requête sur des critères bibliographiques et mot-clé (indexation plein texte). Il se consacrera à mettre en jeu hypothèses et interprétations à la lumière d'une analyse diachronique généralisée (données textuelles et quantitatives), massive (plusieurs millions de pages) et inscrite dans une longue temporalité.

Contact : Jean-Philippe Moreux, expert au département de la conservation
Tél. : 01 5379 4860, jean-philippe.moreux (arobase) bnf (point) fr
Philippe Mezzasalma, chef du service Presse
Tél. : 01 53 79 5103, philippe.mezzasalma (arobase) bnf (point) fr

34. Les collections de presse en yiddish des années 1880 à la fin des années soixante conservées à la Bibliothèque nationale de France

L'immigration en France des Juifs d'Europe centrale et orientale entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale, dans l'entre-deux-guerres et au cours des années qui suivirent la Shoah a donné lieu à la parution de journaux essentiellement publiés à Paris ou dans les communes avoisinantes. Cette population largement yiddishophone, s'est organisée en associations (parmi lesquelles les « *Landsmanschaften* », ou sociétés d'originaires) de sensibilité communiste, bundiste, sioniste ou encore religieuse et voyait dans la création et la consommation de journaux un lien communautaire indispensable. Sa presse d'opinion en yiddish offrait des chroniques politiques sur la France, les pays d'origine et l'actualité internationale mais donnait aussi des informations pratiques utiles aux Juifs immigrés. Si certains titres étaient imprimés à plusieurs milliers d'exemplaires comme *Naye Prese* ou encore *Parizer Haynt*, d'autres l'étaient à un nombre beaucoup plus restreint, mettant aujourd'hui ces titres au rang de documents rares.

Volumétrie : La BnF conserve, au Département Droit, économie, politique, les collections de presse issues du dépôt légal. La presse en yiddish, de par son origine, constitue un pan important de l'histoire nationale et présente une richesse considérable, tant pour ce qui concerne la mémoire des populations directement concernées que pour les sources historiques qu'elle représente du point de vue de l'histoire des Juifs de France. La tâche du chercheur permettra d'obtenir une vue générale de l'ensemble des périodiques et d'en évaluer le nombre de titres et la volumétrie. Les collections de la Bibliothèque dans ce domaine sont toutefois lacunaires.

Pistes de recherches : La chercheuse ou le chercheur aura à étudier l'état de la collection de la Bibliothèque des années 1880 à la fin des années soixante en repérant les lacunes et en situant cette collection en regard de celles conservées par le Mémorial de la Shoah, de la Maison de la Culture Yiddish, du Centre Medem ou encore de l'Alliance israélite universelle. Un répertoire général de ces collections pourra permettre la mise en place d'un corpus numérique de la presse yiddish en France au 19^e et au 20^e siècle.

Contact : Catherine Aurérin, Directrice du Département Droit, économie, politique
Tél. 01 5379 51 00, catherine.aurerin (arobase) bnf (point) fr

IV. Annexes

Comparatif des conditions d'accueil des chercheurs individuels à la BnF

	Chercheur associé et musicien chercheur associé	Chercheur invité Comité d'histoire de la BnF	Chercheur invité BnF	Chercheur invité Fondation Louis Roederer
Contrat	✓	✓	✓	✓
Durée	1 an renouvelable 2 fois	De 3 à 6 mois en fonction des sujets	1 an non renouvelable	1 an non renouvelable
Tutorat	✓	✓	✓	✓
Gratuité des titres d'accès	✓	✓	✓	✓
Crédit photocopies	✓	✓	✓	✓
Messagerie électronique	✓	✓	✓	✓
Résidence en France métropolitaine	✓	✓	✓	
Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français en niveau recherche	✓		✓	
Condition particulière	Être inscrit en master 2 ou doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur (université) ou dans un établissement d'enseignement supérieur de musique (conservatoire)	Être masterant, doctorant, ou docteur depuis moins de 6 ans	Être chercheur associé depuis au moins une année	
Soutien financier		2.500€ ou 5.000€ en fonction des sujets	10.000 €	10.000 €
Restitution du travail de recherche	Rapport de recherche ou interprétation à un concert « inédit de la BnF »	Livrables définis en fonction de chaque projet de recherche	Rapport de recherche	Rapport de recherche
Date limite de candidature	29 avril 2018	29 avril 2018	29 avril 2018	29 avril 2018

Contacts utiles

Bibliothèque de l'Arsenal

Directeur, **Olivier Bosc**, tél. 01 5379 3901, olivier.bosc (arobase) bnf (point) fr

Arts du spectacle

Directeur, **Joël Huthwohl**, tél. 01 5379 3731, joel.huthwohl (arobase) bnf (point) fr

Audiovisuel

Directrice, **Pascale Issartel**, tél. : 01 5379 5300, pascale.issartel (arobase) bnf (point) fr

Cartes et plans

Directrice, **Eve Netchine**, tél. 01 5379 8369, eve.netchine (arobase) bnf (point) fr

Estampes et photographie

Directrice, **Sylvie Aubenas**, tél. 01 5379 8308, sylvie.aubenas (arobase) bnf (point) fr

Centre national de littérature pour la jeunesse

Directeur, **Jacques Vidal-Naquet**, tél. 01 5379 5501, jacques.vidal-naquet (arobase) bnf (point) fr

Manuscrits

Directrice, **Isabelle le Masne de Chermont**, tél. 01 5379 5002, isabelle.le-masne-de-chermont (arobase) bnf (point) fr

Monnaies, médailles et antiques

Directrice, **Frédérique Duyrat**, tél. 01 5379 8363, frederique.duyrat (arobase) bnf (point) fr

Musique

Directeur, **Mathias Auclair**, tél. : 01 5379 8851, mathias.auclair (arobase) bnf (point) fr

Droit, économie, politique

Directrice, **Catherine Aurérin**, tél. 01 5379 5100, catherine.aurerin (arobase) bnf (point) fr

Littérature et art

Directeur, **Jean-Marie Compte**, tél. 01 5379 5200, jean-marie.compte (arobase) bnf (point) fr

Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Directeur, **Fabien Plazannet**, tél. 01 5379 5050, fabien.plazannet (arobase) bnf (point) fr

Sciences et techniques

Directeur, **Michel Netzer**, tél. 01 5379 5150, michel.netzer (arobase) bnf (point) fr

Direction des collections

Adjointe au directeur des collections chargée des questions scientifiques et techniques, **Anne Pasquignon**, tél. 01 5379 5002, anne.pasquignon (arobase) bnf (point) fr

Calendrier de l'appel à chercheurs 2018-2019

<u>Calendrier de l'appel à chercheurs 2018-2019</u>	
Lancement de l'appel à chercheurs	février 2018
Date limite d'envoi des candidatures	29 avril 2018
Sélection des candidatures	juin 2018
Communication des résultats de l'appel à chercheurs	juillet 2018
Signature des contrats de chercheur ou musicien-chercheur associé et invités	septembre 2018
Installation des chercheurs ou musiciens-chercheurs associés et invités	1 ^{er} octobre 2018
Premier versement des bourses	Janvier 2019
Bilan d'étape des chercheurs associés et invités	Avril 2019
Bilan final et second versement des bourses	Septembre 2019



Dossier de candidature à l'Appel à chercheurs de la Bibliothèque nationale de France 2018 (AACBNF2018)

☞ Consultez les conditions requises pour participer à cet appel avant de constituer un dossier de candidature.

1. Type de candidature (cocher une seule case – faire un autre dossier en cas de candidature multiples)

- Chercheur associé
 Musicien chercheur associé
 Chercheur invité Comité d'histoire de la BnF
 Chercheur invité Fondation Louis Roederer

2. Le candidat

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :
Adresse personnelle :
Téléphone : Courriel :
Indiquez si au 01/10/2018, vous serez inscrit en master inscrit en thèse chercheur postdoctoral ?
Sujet de la thèse :
Directeur de thèse
Ecole doctorale :
Ecole ou Université de rattachement :
Date d'inscription (ou date de soutenance) :

Avez-vous déjà reçu une bourse ou un financement dans le cadre de vos recherches ? oui non
Si oui, merci de préciser les financements et les dates d'attribution :

3. Le projet de recherche

Titre court de la recherche proposée à la Bibliothèque :

4. Références

Présentez ici jusqu'à deux personnalités scientifiques (dont le directeur de recherche peut faire partie) vous connaissant et susceptibles de porter une appréciation sur vos travaux.

Personnalité 1
Nom : Prénom : Fonction : Mél :
Personnalité 2
Nom : Prénom : Fonction : Mél :

5. Pièces à joindre au dossier de candidature

5.1. Curriculum vitae du candidat

5.2. Liste des publications (ouvrages, articles scientifiques et contributions à des ouvrages) du candidat

5.3. Description en français du projet de recherche précisant objectifs, méthodes, étapes, résultats escomptés, importance théorique de ces résultats de la recherche (4 pages maximum)

5.4. Valorisation envisagée du projet de recherche pour les candidats aux bourses de chercheur invité (2 pages maximum)

5.5. Les candidats peuvent compléter leur dossier en y ajoutant la ou les lettres de présentation des deux personnalités qu'ils ont mentionnées ci-dessus.